

**XXVI^E CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'UNION
INTERNATIONALE POUR L'ETUDE SCIENTIFIQUE DE LA
POPULATION (UIESP)**

MARRAKECH, 27 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2009

MAROC

***THEME : LE RÔLE DES MIGRANTS INTERNATIONAUX DE RETOUR DANS LES
INNOVATIONS ECONOMIQUES DANS LES REGIONS D'ACCUEIL AU BURKINA
FASO***

Alexis S. LOYE*, Bonayi H. DABIRE♦

* Démographe à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Ouagadougou, Burkina Faso
♦ Enseignant chercheur à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Ouagadougou, Burkina Faso

SOMMAIRE

I. CONTEXTE	4
II. METHODOLOGIE	5
2.1 Données et variables.....	6
2.2 Méthodes statistiques.....	7
2.3 Quelques définitions.....	7
III. RESULTATS ET DISCUSSIONS	8
3.1 Dynamique de la migration internationale dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest.....	8
3.2 Activités principales et migration	9
3.3 Types de culture et migration	11
3.5 Infrastructures et statut migratoire.....	14
3.6 Domaines d'investissement des migrants et des autochtones.....	15
IV CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	17
QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population du Burkina Faso par statut migratoire selon le sexe	5
Tableau 2 : Répartition des immigrants internationaux récents selon le pays de provenance	5
Tableau 3 : Répartition des migrants chefs de ménage par domaine d'activité principale selon le type de la migration	10
Tableau 4 : Répartition des migrants chefs de ménage par type de culture pratiquée selon le type de la migration	12
Tableau 5 : Répartition des infrastructures socio-économique par période de création selon le statut migratoire du propriétaire et le type d'infrastructure	14
Tableau 6 : Répartition des infrastructures par domaine selon le statut migratoire	15

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition (%) des migrants internationaux selon la période d'arrivée dans les zones d'étude	8
Graphique 2 : Evolution de la culture de l'anacarde et de la proportion des migrants selon les périodes d'arrivée	14
Graphique 3 : Répartition des infrastructures socio-économiques par période	16
Graphique 4 Répartition des infrastructures par domaine selon le statut de résidence du propriétaire	16

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Situation géographique du Burkina Faso en Afrique	4
Carte 2 : Localisation de la zone d'étude au Burkina Faso	5
Carte 3: Répartition (%) des migrants internationaux selon la provenance	8

Introduction

La mobilité a joué un rôle essentiel dans l'adaptation des populations Ouest-africaines à un contexte changeant, motivée par des changements de la géographie économique (Jean-Marie Cour et Serge Snrech, 1998). Ce mouvement, dans un premier temps (vers les années 60) a eu pour zone de départ la partie sahélienne vers les zones côtières, où l'essor de l'économie de plantation offrait beaucoup plus d'opportunités. Mais le blocage de l'économie de plantation depuis la fin des années 70 et du début des années 80 (Jean Marie Cours, 1998) a entraîné une mise en mouvement des populations de ces régions et des régions traditionnelles d'émigration vers les zones intermédiaires entre les zones sahélienne et côtière. Ces zones offrent des conditions propices au développement d'un certain type d'arboricultures (agrumes, anacardiens, mangues etc.) ainsi qu'aux cultures céréalières pour satisfaire la demande croissante des marchés locaux mais surtout urbains. Les dynamiques démographique, économique, foncière et sociale qui s'y produisent, méritent de ce point de vue une attention particulière.

Les zones frontalières du Burkina Faso, notamment les régions des Cascades et du Sud-ouest sont particulièrement concernées par l'arrivée d'un important stock de ses ressortissants qui étaient préalablement installés en Côte d'Ivoire et ailleurs. Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en Côte d'Ivoire en 1998, ce pays hébergeait 2 238 548 Burkinabè, soit 14,6 % de la population totale (Zanou. 2001, Zongo. 2003). L'importance de cette présence tire ses origines depuis l'époque coloniale ainsi que des options politiques des autorités politiques ivoiriennes aux lendemains des indépendances qui dans la perspective du développement de l'économie de plantation avaient adopté une politique favorable à l'immigration pour surmonter la pénurie de la main d'œuvre locale.

Si jusqu'au milieu de la décennie 80, le puissant flot migratoire n'a pas été perçu comme un problème par les autorités politiques ivoiriennes, la longue crise économique (chute vertigineuse des prix du cacao et du café, les principales produits d'exportation du pays) va progressivement entraîner une révision de la place des étrangers dans la société ivoirienne pour aboutir à leur indexation comme une des principales causes des maux auxquels est confronté le pays (déclaration du Conseil économique et social de Côte d'Ivoire en 1998). Cette situation s'est traduite par la dégradation des conditions de séjours des étrangers (où certains y sont nés), des affrontements interethniques qui aboutissent à une expulsion massive des étrangers surtout Burkinabè à partir de 1999¹. Le déclenchement de la rébellion armée en septembre 2002 et la partition de fait du pays en deux, accentuent l'insécurité des étrangers, mais plus spécifiquement des Burkinabè, soupçonnés dans les zones sous contrôle gouvernemental d'accointance avec les rebelles. Ainsi, débute un mouvement de retour massif vers le Burkina Faso pour échapper à l'insécurité, aux pillages et aux assassinats. Selon les données fournies par le CONASUR, 350 000 migrants de retour ont été accueillis en 2003. Les migrants de retours, qualifiés de « rapatriés », s'installent prioritairement dans les zones autres que leurs provinces ou village d'origine², notamment à l'ouest, au sud et au sud-ouest. Le recensement³ effectué par les Comités provinciaux de secours d'urgence et de réhabilitation indique par exemple que 10 % des "rapatriés" se sont installés dans le Poni et 4 % dans la Comoé. Ces zones, propices à l'agriculture, sont également le point de convergence des victimes de l'insécurité foncière de la vieille zone de colonisation agricole et des migrants du plateau central.

¹ En 1999, un conflit foncier entre communautés autochtones et migrants à Tabou en Côte d'Ivoire a provoqué l'expulsion de 12000 Burkinabè (Schwartz A. (2000), « Le conflit foncier entre Krou et Burkinabè à la lumière de l'institution 'krouman' » *Afrique contemporaine* 193 : 56 - 66.

² Les études sur les migrations en Afrique Sub-saharienne ont montré qu'habituellement, le village d'origine était un lieu de retour privilégié, qu'il soit provisoire ou définitif (Esoh, 2003 ; Guimapi, 2003 ; Gubry et al., 1996).

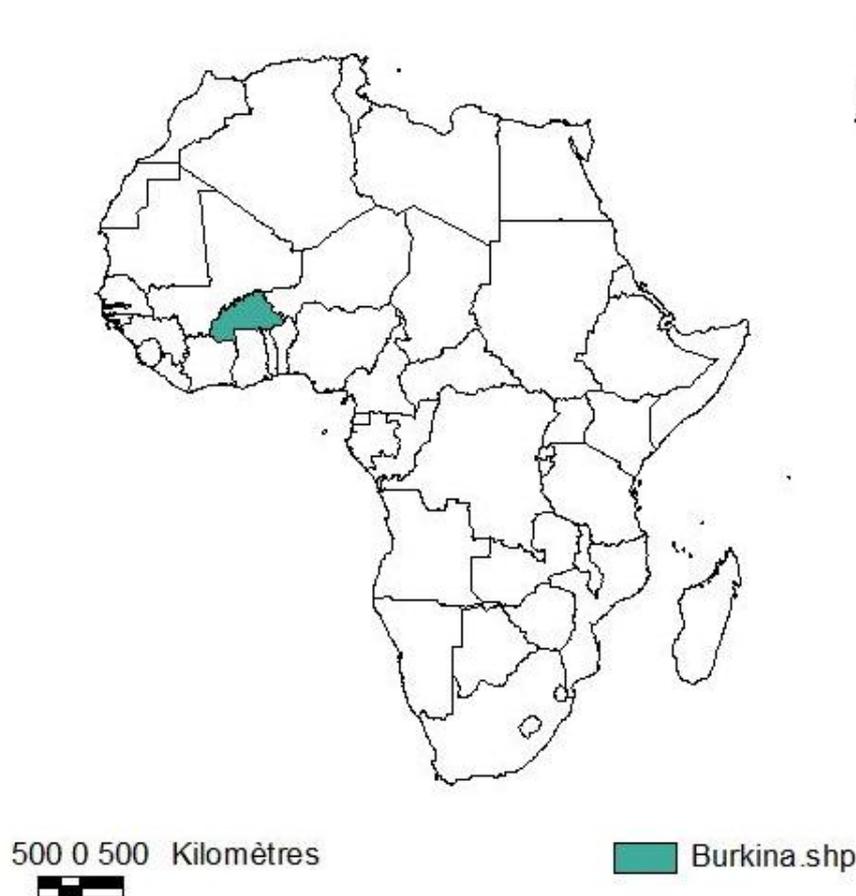
³ Ce recensement n'a pas couvert toutes les provinces et a porté seulement sur 27,6% des « rapatriés » enregistrés en 2003

Une nouvelle dynamique de peuplement s'est amorcée dans les régions frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire, particulièrement depuis 1999⁴, début du mouvement de retour des burkinabè suite à la crise politique en Côte d'Ivoire. Ces migrants, provenant essentiellement (mais pas exclusivement) des régions de plantation de la Côte d'Ivoire disposent d'une capacité financière et d'un capital de savoir-faire en matière agricole important. L'objet de ce projet de recherche est d'étudier l'impact de ces migrants dans le développement économique dans des zones de cette région frontalière.

I. CONTEXTE

Situé au cœur de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso est limité à l'Est par le Niger, à l'Ouest par le Mali, au Sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin.

Carte 1 : Situation géographique du Burkina Faso en Afrique



Le Burkina Faso est un pays d'émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Selon les données du RGPH 2006 du Burkina Faso, 3 094 190 résidents sont des immigrés soit 22,1 % de la population résidente. On trouve plus de migrants parmi les femmes (23,0 %) que chez les hommes (21,0 %) (Tableau 1). Les migrants internationaux, au nombre de 893 626, représentent 28,9 % des migrants et 6,4 % de la population résidente

⁴ Des mouvements de retour ont lieu bien avant 1999, probablement par anticipation aux événements de 1999. Mais c'est à partir de cette date que le facteur déclencheur (événements de Tabou) a provoqué un retour d'une importance jamais observée dans un laps de temps aussi court.

du Burkina Faso tandis que les migrants internes représentent 15,7 % de la population du pays.

Les résidents nés à l'étranger sont au nombre de 613 662 (soit 4,4 % de la population résidente) dont 52,4 % de femmes. Ces non natifs proviennent principalement de la Côte d'Ivoire (84 %). Les immigrants arrivés en 2006 (année du dernier recensement du Burkina Faso) sont au nombre de 53 762 et composés de 52,9 % d'hommes contre 47,1 % de femmes.

Tableau 1 : Répartition de la population du Burkina Faso par statut migratoire selon le sexe

Statut migratoire	Masculin	%Masculin	Féminin	%Féminin	Total	%
Non migrants	5 032 528	74,3	5 256 563	72,5	10 289 091	73,4
Migrants internationaux	472 430	7,0	421 196	5,8	893 626	6,4
Migrants internes	950 827	14,0	1 249 737	17,2	2 200 564	15,7
Total migrants	1 423 257	21,0	1 670 933	23,0	3 094 190	22,1
N.D	312 954	4,6	321 027	4,4	633 981	4,5
Total	6 768 739	100	7 248 523	100	14 017 262	100
Migrants internationaux durée-de-vie	292 017	47,6	321 645	52,4	613 662	
Immigrants internationaux récents	28 441	52,9	25 321	47,1	53 762	

Source : Dabiré B., Koné H., Lougué S., Rapport d'analyse du thème « Migration », RGPH, 2006, INSD, Ouagadougou

Les immigrants en 2006 (0,4 % de la population résidente) proviennent essentiellement de la Côte d'Ivoire (72,8 %), de l'espace UEMOA (15,3 %). Ils s'installent dans les différentes régions du pays selon les réseaux sociaux qu'ils entretiennent avec la population de chaque localité ou selon les opportunités offertes par ces localités.

Tableau 2 : Répartition des immigrants internationaux en 2006 selon le pays de provenance

Nationalité	Sexe	Pays de provenance				Ensemble
		Côte d'Ivoire	UEMOA sans RCI	Ghana	Autres pays	
Burkinabè	Masculin	77,9	11,6	5,4	5,1	100,0
	Féminin	81,1	9,4	5,2	4,3	100,0
	Ensemble	79,4	10,6	5,3	4,7	100,0
Non Burkinabè	Masculin	9,6	61,0	5,6	23,8	100,0
	Féminin	10,6	61,6	6,0	21,9	100,0
	Ensemble	10,0	61,3	5,8	22,9	100,0
Ensemble Immigrés récents	Masculin	71,3	16,4	5,4	6,9	100,0
	Féminin	74,4	14,3	5,3	5,9	100,0
	Ensemble	72,8	15,4	5,3	6,5	100,0

Source : Dabiré B., Koné H., Lougué S., Rapport d'analyse du thème « Migration », RGPH, 2006, INSD, Ouagadougou

Dans la zone d'étude (Cascades et Sud-Ouest), plus de 10 % des immigrants internationaux y résident, ce qui témoigne de l'importance de la zone en matière de migration.

II. METHODOLOGIE

L'étude s'est focalisée dans la région des Cascades et du Sud-Ouest, régions frontalières avec la Côte d'Ivoire et le Ghana où se concentre l'essentiel des migrants en provenance de la Côte d'Ivoire

Carte 2 : Localisation de la zone d'étude au Burkina Faso



2.1 Données et variables

Les données utilisées sont celles de L'enquête FSP-Migration réalisée en mars 2007 par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) dans les zones frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire et plus précisément les régions des Cascades et du Sud-Ouest. Un tirage à deux degrés a permis d'obtenir 31 grappes au premier degré et 1 239 ménages au second degré. Le questionnaire du volet quantitatif comportait 7 modules: le module 1 concerne l'identification du ménage et les informations sur le chef de ménage, le module 2 recueillait les informations sur les membres du ménage, le module 3 traitait des émigrés, le module 4 concernait les activités agricoles, le module 5 traite du foncier, le module 6 aborde les itinéraires biographiques et le module 7 recensait les infrastructures créées dans ces zones. Au total 1 266 ménages ont été interviewés.

Cette enquête permet d'étudier les conséquences des migrations internationales de retour sur la dynamique de peuplement et le développement économique et social dans la zone frontalière du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire (Cascades et Sud-Ouest). Les variables essentielles qui permettent d'aborder cette étude sont :

- le lieu de naissance ;
- la résidence précédente ;
- la période d'arrivée ;
- l'activité économique principale ;
- le type de culture pratiquée ;
- la date d'introduction du type de culture ;
- le type d'infrastructure recensé ;
- le statut migratoire du propriétaire de l'infrastructure recensée.

2.2 Méthodes statistiques

Les méthodes statistiques utilisées sont descriptives et se limitent aux analyses univariées et bivariées. La première permet de mesurer le poids de la migration dans la population de la zone d'étude et l'ampleur de la migration suivant les périodes d'arrivée des migrants. La deuxième méthode permet d'analyser la matrice migratoire et de faire le lien entre les activités exercées, les types de cultures etc. et le statut migratoire.

2.3 Quelques définitions

Migration

La migration est un phénomène difficile à saisir tant du point de vue théorique que pratique ; en effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approches. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études migratoires.

De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.).

Dans cette étude la migration est définie comme tout déplacement franchissant les frontières d'un village pour une durée d'au moins trois mois.

Migrants de retour

La migration de retour concerne les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure est différent des deux premiers. De façon opérationnelle, est considéré comme migrant de retour, tout individu enquêté en 2007 à son lieu de naissance alors qu'il résidait ailleurs avant cette date.

Dans le langage politique et populaire, et même dans certaines études, on a souvent utilisé de façon impropre le terme « migrant de retour » pour désigner tous ceux qui rentrent de d'un pays étranger. Dans l'entendement de cette utilisation il faut comprendre tous les burkinabè qui rentrent d'un autre pays comme la Côte d'Ivoire, y compris ceux qui sont nés là-bas (dont certains foulent le sol du Burkina Faso pour la première fois).

Selon la définition du migrant de retour adoptée dans la présente étude, les burkinabè nés à l'étranger et qui rentrent au Burkina Faso pour la première fois ne sont pas des migrants de retour, même s'ils retournent dans la région d'origine de leur parent ; ils sont par contre des immigrés.

Nous avons souvent utilisé le terme de natif et non natif pour différencier les immigrants qui ne sont pas nés dans la zone d'étude (non natif) des migrants de retour (natif).

Innovation : D'après le dictionnaire Larousse 2007, l'innovation désigne le fait d'innover, c'est-à-dire de créer quelque chose de nouveau.

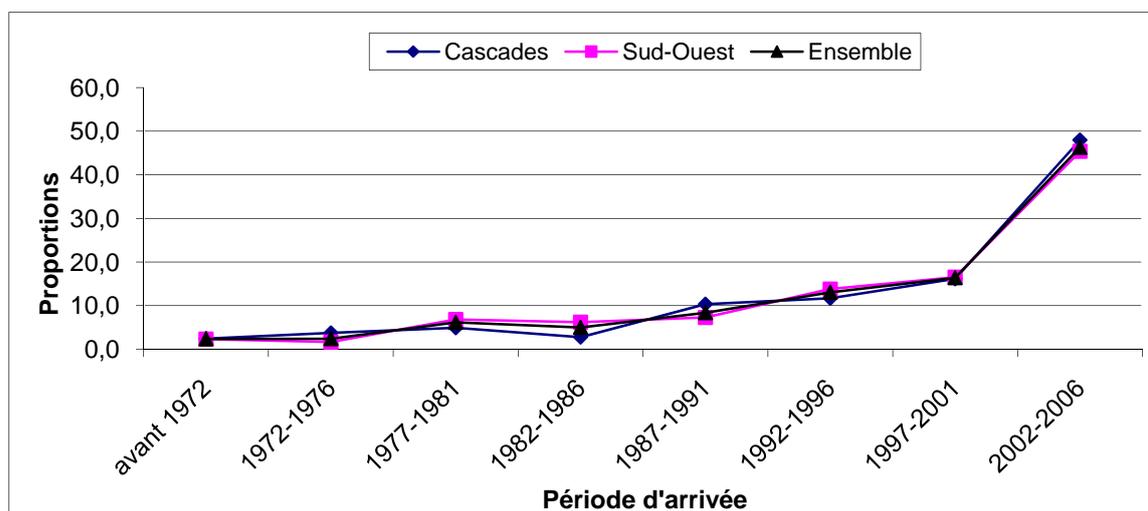
Dans la présente étude, on entend par innovation économique, toute activité économique nouvelle, ou tout nouveau processus, introduits dans la zone d'étude.

III. RESULTATS ET DISCUSSIONS

3.1 Dynamique de la migration internationale dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest

Le graphique 1 montre que les migrants internationaux sont arrivés quasiment aux mêmes périodes dans chacune des régions d'études et l'ampleur de cette arrivée augmente progressivement jusqu'à la période 1997-2001 où l'on observe un décollage important du nombre des migrants. En effet, la proportion des migrants est passée de moins de 20 % entre 1997-2001 à près de 50 % entre 2002-2006. Cette arrivée massive des migrants internationaux à partir des périodes 1997-2001 et 2002-2006 serait consécutive respectivement aux événements de Tabou (1999) et au déclenchement de la crise politique en septembre 2002 en Côte d'Ivoire. Durant ces crises, il y a eu un rapatriement important de Burkinabè résidant dans ce pays.

Graphique 1 : Répartition (%) des migrants internationaux selon la période d'arrivée dans les zones d'étude

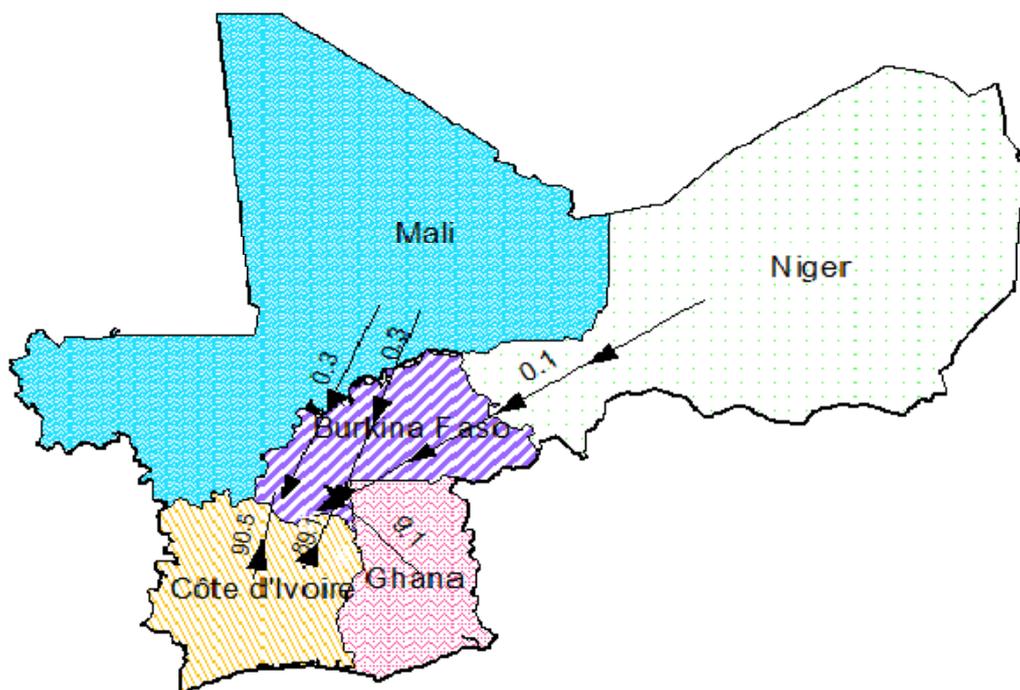


Provenances des migrants internationaux

Il ressort de l'analyse des données de l'enquête FSP-Migration que les migrants internationaux viennent essentiellement de la Côte d'Ivoire. En effet, plus de 90 % des migrants internationaux rencontrés dans la région des Cascades sont venus de la Côte d'Ivoire (Graphique 2). Dans la région du Sud-Ouest, ces migrants venus de la Côte d'Ivoire représentent 89,1 % des migrants internationaux.

Les migrants venus du Ghana s'installent essentiellement dans le Sud-Ouest et représentent 9,1 % des migrants internationaux de la région. Les migrants en provenance du Mali et du Niger sont faiblement représentés dans la zone d'étude.

Carte 3: Répartition (%) des migrants internationaux selon la provenance



3.2 Activités principales et migration

Activité principale et migration ancienne (avant 1999)

L'examen des indicateurs du tableau 3 montre qu'avant les années 99, les activités agro-sylvo-pastorales sont les plus pratiquées par les migrants internationaux (91,4 %). A ces activités, s'ajoutent le commerce (4,4 %) et l'artisanat (1,7 %) au titre des activités les plus pratiquées par ces migrants. On observe des différences en termes d'activités exercées par les migrants internationaux de retour et les immigrants. En effet, durant la même période (avant 1999), on constate que les migrants internationaux de retour sont plus présents dans les activités sylvo-agro-pastorales que les immigrants internationaux (70,7 %). A l'inverse, les immigrants internationaux sont plus présents dans les activités d'artisanat (8,0 %), de commerce (13,9 %) que les migrants internationaux de retour (respectivement 1,4 % et 3,8 %) et les non migrants (7,8 % dans l'artisanat et 5,4 % dans le commerce). En examinant ces résultats pour les migrants internes d'avant 1999, les conclusions sont les mêmes. En effet, dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, les migrants internes de retour représentent 94,0 % tandis que les immigrants représentent 59,0 %. Toutefois, dans les domaines de l'artisanat et du commerce, on note que les immigrants y sont plus importants que les migrants de retour : 7,4 % contre 0 % dans l'artisanat, 18,4 % contre 0,5 % dans le commerce. Ces immigrants internes sont alors plus dynamiques dans le commerce que les non migrants (5,4 %).

Tableau 3 : Répartition des migrants chefs de ménage par domaine d'activité principale selon le type de la migration

Avant 1999							1999-2007						Non migrant
Migration internationale			Migration interne				Migration internationale			Migration interne			
Domaines d'activité principale	Migrant de retour	Immigrants	Total	Migrant de retour	Immigrants	Total	Migrant de retour	Immigrants	Total	Migrant de retour	Immigrants	Total	
Agriculture/élevage	92,5	70,7	91,4	94,0	59,0	75,2	79,7	75,3	78,4	84,6	47,7	70,1	75,6
Artisanat	1,4	8,0	1,7	-	7,4	4,0	7,4	16,1	10,0	0,4	4,9	2,2	7,8
services divers	0,1	-	0,1	-	0,2	0,1	0,5	-	0,4	-	2,2	0,9	0,3
Commerce/alimentaire	3,8	0,6	3,7	0,2	12,4	6,8	7,0	1,6	5,5	-	1,0	0,4	0,3
Commerce/divers	0,0	13,3	0,7	0,3	6,0	3,3	0,6	2,2	1,1	1,1	8,8	4,1	5,1
Administration	-	-	-	2,1	2,8	2,5	-	1,6	0,5	8,8	26,0	15,6	2,7
Industrie-télécom	0,1	2,8	0,2	-	6,9	3,7	0,8	1,1	0,9	4,9	7,7	6,0	5,8
fonction religieuse	-	-	-	-	-	-	-	0,7	0,2	-	0,6	0,2	0,3
inactifs	-	1,8	0,1	2,7	4,3	3,6	0,3	-	0,2	0,2	0,5	0,3	1,7
Activité non déclarée	2,1	2,9	2,1	0,7	1,0	0,8	3,7	1,2	3,0	-	0,7	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	249	50	299	44	137	181	159	82	241	41	170	211	295

39 chefs de ménage n'ont pas déclaré leur date d'arrivée dans la zone d'étude

Activité principale et migration récente (1999-2007)

Le tableau 3 montre qu'il existe des différences en termes d'intensité dans les activités exercées par les migrants anciens (avant 1999) et celles exercées par les migrants récents (entre 1999-2007). Concernant la migration internationale récente, on note que 78,4 % des migrants internationaux exercent dans les activités agro-sylvo-pastorales, 10,0 % dans l'artisanat et 6,6 % dans le commerce. Des différences nettes entre migrants internationaux de retour et les immigrants internationaux sont également constatées. En effet, les migrants internationaux de retour sont plus présents dans le commerce (7,6 %) que les immigrants internationaux (3,8 %). Cependant, dans le domaine de l'artisanat, les immigrants internationaux sont dans l'ordre de 16 % contre 7 % pour les migrants internationaux de retour. Les proportions des non migrants dans ces domaines d'activité restent inchangées.

Concernant la migration interne récente, on constate que 70,1 % des migrants internes exercent dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et la pêche. Par ailleurs, plus de 15 % de ceux-ci travaillent dans les administrations publiques et 6 % dans les industries et les services de transport, du bâtiment et de la télécommunication. Les immigrants internes sont plus nombreux dans les administrations publiques (26,0 %) que les migrants internes de retour (8,8 %). A l'inverse, les migrants internes de retour sont davantage présents dans l'agriculture, l'élevage et la pêche (84,6 %) comparativement aux immigrants (47,7 %). Aussi, les migrants internes sont-ils plus présents dans le commerce (9,8 %) que les migrants de retour (1,1 %).

3.3 Types de culture et migration

Type de culture et migration ancienne (avant 1999)

Les migrants internationaux arrivés avant les années 99 et exerçant dans le domaine de l'agriculture s'intéressent essentiellement aux cultures céréalières et oléagineuses que sont le mil (31,8 %), le sorgho (13,5 %), le maïs (12,7 %) et l'arachide (19,0 %) (Tableau 4). Les immigrants internationaux apparaissent là comme les promoteurs de la culture de l'anacarde car ils sont pratiquement les seuls à réaliser cette arboriculture (9,9 %). Ces immigrants internationaux sont aussi présents dans la culture du coton (13,0 %) considéré comme l'or blanc du Burkina et est essentiellement destiné à la vente. Le maïs et le haricot sont également cultivés par ces immigrants dans les proportions respectives de 31,5 % et 12,1 %. Le sorgho et le mil qui sont les céréales destinées à l'autoconsommation au Burkina Faso sont très peu cultivées par ces immigrants internationaux (11,1 % pour le sorgho et 4,2 % pour le mil). Quant aux migrants internationaux de retour, on remarque qu'ils cultivent essentiellement le mil (32,7 %), l'arachide (19,3 %), le sorgho (13,6 %).

Les migrants internes pratiquent surtout la culture du maïs et du mil dans les proportions respectives de 41,6 % et 33,3 %. Ce sont les immigrants internes qui sont plus nombreux dans la culture du maïs (66,5 %) et du sorgho (11,1 %) comparativement aux migrants internes de retour (4,7 % pour le maïs et 1,3 % pour le sorgho) tandis que ces derniers sont en supériorité numérique (74,0 %) par rapport aux immigrants internes dans la culture du mil. Par ailleurs, les migrants internes de retour cultivent davantage le coton (13,9 %) que les immigrants internes (3,2 %).

Tableau 4 : Répartition des migrants chefs de ménage par type de culture pratiquée selon le type de la migration

Types de culture	Avant 1999						1999-2007						Non migrant
	Migration internationale			Migration interne			Migration internationale			Migration interne			
	migrant de retour	Immigrants	Total	migrant de retour	Immigrants	Total	migrant de retour	Immigrants	Total	migrant de retour	Immigrants	Total	
Anacarde	-	9,9	0,3	-	0,9	0,6	7,5	1,1	5,6	-	21,4	7,0	0,2
Arachide	19,3	9,6	19,0	0,9	4,2	2,9	12,9	1,9	9,6	15,7	7,1	12,9	20,0
Autres arboricultures	0,1	-	0,1	0,5	-	0,2	7,8	1,1	5,8	0,3	-	0,2	3,7
coton	6,9	13,0	7,1	13,9	3,2	7,5	1,8	1,6	1,8	-	7,2	2,3	4,9
Haricot	10,7	12,1	10,8	1,6	3,3	2,6	4,2	2,9	3,8	0,5	9,6	3,5	0,9
Igname	3,5		3,4	0,5		0,2	1,1	1,4	1,2	-	-	-	0,7
Maïs	12,1	31,1	12,7	4,7	66,5	41,6	13,1	80,1	33,0	49,7	25,4	41,7	28,0
Mil	32,7	4,2	31,8	74,0	5,8	33,3	44,8	5,5	33,2	18,2	13,0	16,5	6,7
Oignon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,2
Patate	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2
Poids de terre	0,1	-	0,1	-	0,3	0,2	0,7	-	0,5	-	-	-	-
Riz	0,6	4,2	0,7	2,2	4,1	3,3	2,6	-	1,8	1,0	4,2	2,1	4,7
Sésame	-	2,7	0,1	-	-	-	-	-	-	-	2,5	0,8	3,3
Soja	-	-	-	-	0,3	0,2	1,1		0,8	14,6		9,8	5,2
Sorgo	13,6	11,1	13,5	1,3	11,1	7,1	1,3	2,9	1,8	-	6,4	2,1	17,9
Tomate	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3
Néant	0,4	2,0	0,5	0,4	0,3	0,4	1,1	1,6	1,2	-	3,3	1,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	139	25	164	24	76	100	89	35	124	26	81	107	138

Type de culture et migration récente (1999-2007)

Les migrants internationaux récents pratiquent la culture du maïs (33,0 %), du mil (33,2 %) essentiellement. On retient surtout que plus de 80 % des immigrants cultivent le maïs qui est une céréale plus destinée à la vente que le mil qui est cultivé par 44,8 % des migrants. De plus les migrants internationaux de retour pratiquent l'arboriculture dont la culture de l'anacarde qui occupe 7,5 % des migrants internationaux et les autres arboricultures (champ de mangue) occupent 7,8 % de ceux-ci. La culture de l'arachide occupe également 12,9 % des migrants internationaux de retour. Les immigrants internationaux récents sont peu présents dans la culture de l'anacarde (1,1 %) et les autres arboricultures (1,1 %). Contrairement aux migrants internationaux arrivés avant les années 99 dans la zone d'étude, les migrants internationaux arrivés après les années 99 sont très faiblement représentés dans la culture du coton qui est le premier produit d'exportation au Burkina Faso. En effet, seulement 1,8 % des migrants internationaux récents de retour et 1,6 % des immigrants internationaux récents pratiquent la culture du coton contre respectivement 6,9 % et 13,0 % pour les migrations internationales anciennes. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la culture du coton requiert des terrains de grandes superficie et que l'accès aux terres devient de plus en plus difficile dans cette zone d'étude pour les migrants. Les premiers (migrants anciens) sont certes arrivés à un moment où la croissance démographique de la localité était moins importante que celle de la période 1999-2007, ce qui leur aurait permis d'obtenir des superficies importantes pour leurs champs.

Concernant les migrations internes récentes, on constate que 21,4 % des migrants cultivent l'anacarde alors que seulement 0,9 % des migrants arrivés avant les années 99 pratique cette culture. Les migrants internes auraient bénéficié de l'introduction de cette culture par les migrants internationaux. Les migrants internes cultivent également le maïs (25,4 %), le mil (13,0 %).

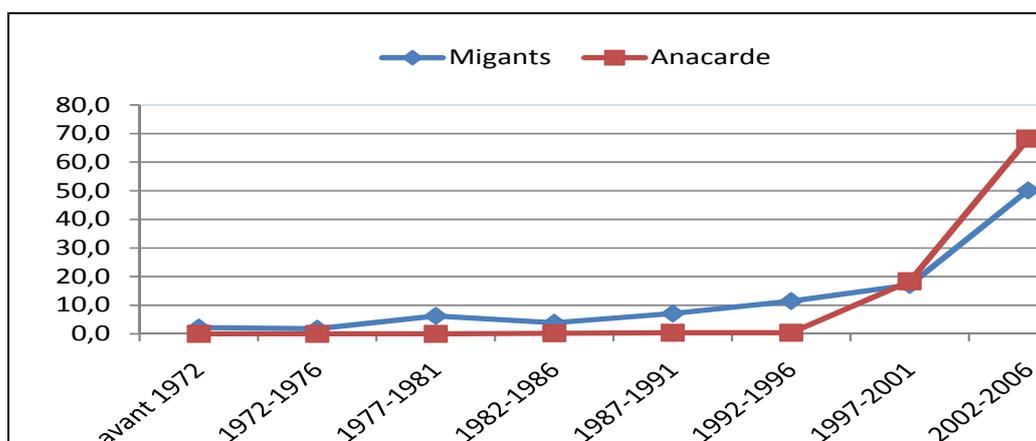
Les migrants internes de retour, eux cultivent surtout le maïs (49,6 %), le mil (18,2 %), l'arachide (15,7 %) et le soja (14,6 %).

Les principales cultures des non migrants sont le maïs (28,0 %), l'arachide (20,0 %) et le sorgho (17,9 %).

Il apparaît ainsi que l'arboriculture n'est pas le domaine des non migrants et mieux, certaines cultures telles que celle du maïs sont plus pratiquées par les migrants que par les non migrants.

En examinant la dynamique d'arrivée des migrants internationaux avec celle de la culture de l'anacarde, il ressort que cette arboriculture a commencé dans la période 1992-1996, période à laquelle sont arrivés 10 % environ des migrants internationaux, venus essentiellement de la Côte d'Ivoire. Au cours de la période 1997-2001, la culture de l'anacarde prend de l'importance et c'est environ 20 % des migrants internationaux qui la pratiquent (graphique 2).

Graphique 2 : Evolution de la culture de l'anacarde et de la proportion des migrants selon les périodes d'arrivée



L'introduction de cette arboriculture serait alors attribuable aux migrants internationaux venus de la Côte d'Ivoire où ce type de culture est pratiqué.

3.5 Infrastructures et statut migratoire

A l'issue de l'enquête FSP-Migration, 288 infrastructures socio-économiques ont été recensées parmi lesquelles 73 ont été créées avant 1999, 210 entre 1999 et 2007, 5 pour lesquelles on ignore la date de création. Ces infrastructures sont créées dans différents domaines : 11 infrastructures agricoles, 90 infrastructures de service (atelier de coiffure, station d'essence, garage), 109 infrastructures de commerce, 26 bars/buvettes, 33 infrastructures d'éducation, et 14 infrastructures de santé.

Tableau 5 : Répartition des infrastructures socio-économique par période de création selon le statut migratoire du propriétaire et le type d'infrastructure

Période de création	statut migratoire	Infrastructures						Total
		Agriculture	Service	Commerce	Bar/Buvette	Education	Santé	
Avant 1999	autochtone	20,0	56,3	5,0	20,0	0,0	0,0	16,4
	immigré	0,0	18,8	20,0	60,0	0,0	0,0	13,7
	émigré	0,0	6,3	20,0	20,0	0,0	22,2	11,0
	ND	80,0	18,8	55,0	0,0	100,0	77,8	58,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif		5	16	20	5	18	9
1999-2007	autochtone	0,0	24,3	20,2	19,0	0,0	0,0	19,0
	immigré	0,0	40,5	55,1	71,4	6,7	0,0	45,2
	émigré	16,7	25,7	19,1	9,5	0,0	20,0	19,0
	ND	83,3	9,5	5,6	0,0	93,3	80,0	16,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif		6	74	89	21	15	5

On ignore la période de création de 5 infrastructures

Avant 1999, 20 % des infrastructures agricoles appartiennent aux autochtones et 80 % à des propriétaires dont le statut migratoire n'est pas renseigné. Quant aux infrastructures de service, 56,3 % de celles-ci appartiennent aux autochtones, 18,8 % aux immigrés et 6,3 % aux émigrés. Les autres infrastructures socio-économiques (commerce, bar/buvette, et santé) appartiennent aux migrants. En effet, 20,0 % des infrastructures de commerce

appartiennent aux immigrés et 20,0 % aux émigrés ; 60 % des bars/buvettes sont la propriété des immigrés et 20,0 % celle des émigrés ; 22,2 % des infrastructures de santé appartiennent aux émigrés.

Entre 1999 et 2007, on assiste à une création importante d'infrastructure surtout par les migrants : près de la moitié (45 %) des nouvelles infrastructures sont créées par les migrants. Ces infrastructures se sont développées surtout dans les secteurs des services et du commerce. 74 infrastructures de service sont créées dont 40,5 % par les immigrés et 25,7 % par les émigrés (contre 24,3 % par les autochtones), 89 infrastructures de commerce dont plus de la moitié appartient aux immigrés et près de 1/5 aux émigrés (20,2 % aux autochtones), 21 bars/buvettes dont 71,4 % aux immigrés et 9,5 % aux émigrés (19,0 % aux autochtones), 15 infrastructures d'éducation dont 6,7 % aux immigrés, 5 infrastructures de santé dont 20,0 % sont la propriété des émigrés.

3.6 Domaines d'investissement des migrants et des autochtones

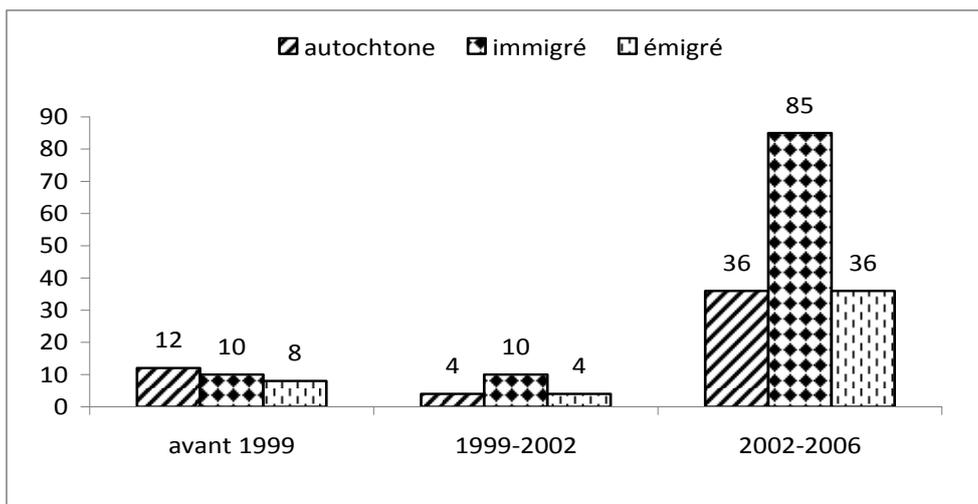
Les investissements des autochtones sont réalisés dans les infrastructures de service (51,9 %) et dans le commerce (36,5 %). Les immigrés investissent dans le commerce (50,5 %), le service (31,4 %) et dans les bars/buvettes (17,1 %). Concernant les émigrés, ils réalisent leurs investissements dans les infrastructures de commerce (43,8 %) et de service (41,7 %).

Tableau 6 : Répartition des infrastructures par domaine selon le statut migratoire

Infrastructures	statut migratoire				Total
	autochtone	immigré	émigré	ND	
Agriculture	1,9	0,0	2,1	10,8	3,8
Service	51,9	31,4	41,7	14,5	31,9
Commerce	36,5	50,5	43,8	21,7	38,5
Bar/Buvette	9,6	17,1	6,3	1,2	9,4
Education	0,0	1,0	0,0	38,6	11,5
Santé	0,0	0,0	6,3	13,3	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	52	105	48	83	288

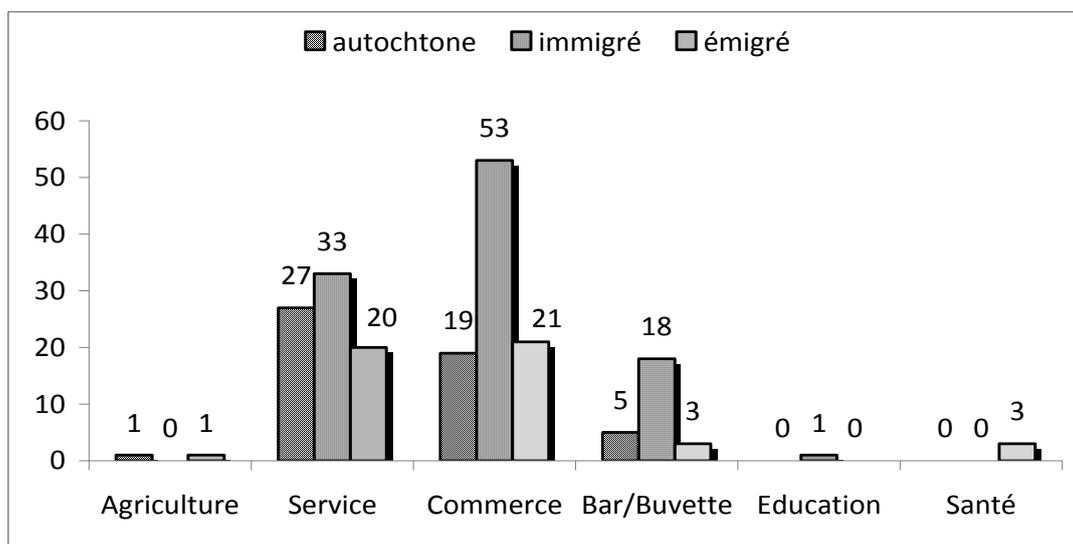
Le graphique 3 révèle que 157 infrastructures socio-économiques sur un total de 288 ont été créées durant la période 2002-2006, période à laquelle on a observé une arrivée massive de migrants internationaux en provenance essentiellement de la Côte d'Ivoire. Ces 157 infrastructures sont réparties comme suit : 85 pour les immigrants et 36 pour chacune des autres catégories (autochtone et émigré). Aussi, faut-il remarquer qu'à partir de 1999, les immigrés sont numériquement les plus importants en matière d'investissement économique.

Graphique 3 : Répartition des infrastructures socio-économiques par période



En considérant chacun des domaines d'investissement, on retient que les immigrés sont les plus représentés dans tous les secteurs hormis ceux de l'agriculture et de la santé. Trois infrastructures de santé ont été construites par les émigrés et une infrastructure scolaire par les immigrés. Dans le secteur commercial, 53 infrastructures sont la propriété des immigrés, 21 celle des émigrés et 19 appartiennent aux autochtones. Les bar/buvettes sont essentiellement la propriété des immigrés

Graphique 4 Répartition des infrastructures par domaine selon le statut de résidence du propriétaire



IV CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La migration internationale joue un rôle important dans l'économie des zones d'étude. L'innovation majeure qui constitue l'introduction de l'arboriculture dans le paysage agricole de la région est sans doute l'une des conséquences économiques directe de la migration. Cette forme de culture, pratiquée surtout en Côte d'Ivoire est introduite par les migrants qui proviennent essentiellement de ce pays (90 % des migrants internationaux viennent de la Côte d'Ivoire). Aussi, l'artisanat constitue l'une des activités principales développées par les migrants. Par ailleurs, les migrants investissent dans le commerce et dans les activités de services. Les infrastructures construites à cet effet contribuent d'une manière ou d'une autre au développement de l'économie de la zone d'étude.

Le rôle des migrants dans l'économie, même s'il reste encore assez timide, est bien perceptible. Les procédures d'accès et le type de droits dont les migrants peuvent disposer sur les terres sont certainement des facteurs limitant. L'implication des autorités par l'établissement de procédures assurant et garantissant un accès plus facile à la terre par les migrants peut permettre une action plus vigoureuse de la migration sur l'économie locale. Dans le cadre alors des efforts de développement, il s'avère important de compter avec les migrants. Des politiques adéquates en matière de migration et de développement du secteur privé sont à promouvoir afin de permettre le développement local et donc le développement de tout le pays.

Malgré ces résultats intéressants, cette étude présente des limites, au titre desquelles on retient la non prise en compte de l'itinéraire du migrant jusqu'au lieu de résidence actuelle. La question sur la résidence précédente est insuffisante pour renseigner les changements opérés par le migrant en termes d'activité. Des analyses plus pointues utilisant des techniques biographiques permettraient d'identifier les activités menées par les migrants internationaux dans plusieurs résidences et d'observer les changements d'activité.

QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p. 2006, 54 p.

Dabiré Bonayi, 2007, « Les déterminants familiaux de l'émigration rurale au Burkina Faso » in Etude de la population Africaine, vol 22 n°1 octobre 2007 p.117-143

Dabiré Bonayi, Koné Hamidou, Lougué Siaka, Rapport d'analyse du thème « Migration », RGPH, 2006, INSD, Ouagadougou, 98p.

INSD, 2009, *Résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, Ouagadougou, Burkina Faso, 39p.*

Jean-Marie Cour et Serge Snrech, 1998 (sous la direction de), « Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : Une vision : Une vision à l'horizon 2020 », Club du Sahel, OCDEZ, Paris, 157p.

Kabbanji Laban, Piché Victor, Dabiré Bonayi, 2007, « Mesure et tendances des migrations au Burkina Faso : Une comparaison des enquêtes de 1974-75 et 2000 », in (Ouédraogo D et Piché V (éditeurs), *Au –Dela de la houe. Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*, L'Harmattan, Presses Universitaires de Ouagadougou, pp.45-62

Loyé A. S, 2009, *Migration dans la région des Cascades au Burkina Faso*, Monographie régionale du RGPH 2006, INSD, Ouagadougou (Burkina), 138p.

Loyé A. S, 2009, *Migration dans la région du Centre-Est au Burkina Faso*, Monographie régionale du RGPH 2006, INSD, Ouagadougou (Burkina), 138p.

Ouédraogo D., Piché V., 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

Schoumaker Bruno, Dabiré Bonayi, Gnoumou Bilampoa « collecter des biographies contextuelles pour étudier les déterminants des comportements démographiques : L'expérience d'une enquête au Burkina Faso » in Population - F, 61(1-2), 2006 p.77-103

Younoussi Z., Piché V., 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.